



Conseil communal de la Ville de Pully  
Le bureau

## Extrait du procès-verbal

### Séance du mercredi 30 avril 2025

sous la Présidence de Monsieur Frédéric BRÜNDLER, Président

#### Préavis 08-2025 Garderies du Parc Guillemain

#### Réhabilitation du bâtiment de l'av. Guillemain 9-11, transformation et mise en conformité de la Garderie du Parc, av. Guillemain 7

Crédit d'investissement demandé CHF 9'080'000.00 TTC

Le Conseil communal de Pully,

vu le préavis municipal N° 08-2025 du 2 avril 2025,  
vu le rapport de la Commission désignée à cet effet,  
vu le préavis de la Commission des finances,  
vu le préavis de la Commission permanente d'urbanisme à destination de la Municipalité,

décide

1. d'allouer à la Municipalité un crédit de CHF 9'800'000.00 TTC, destiné aux travaux de réhabilitation, transformation et mises aux normes des bâtiments Guillemain 7 et 9-11 et des espaces extérieurs liés, à destination de l'accueil préscolaire et dont le montant est à prélever tout ou en partie sur les disponibilités de la bourse communale ;
2. d'autoriser la Municipalité à recourir, si nécessaire, à l'emprunt pour le solde à souscrire, aux meilleures conditions du marché ;
3. d'autoriser la Municipalité à procéder à l'amortissement de ces dépenses par annuités égales sur 30 ans pour les travaux mentionnés dans le présent préavis ;
4. de prélever la somme annuelle de CHF 327'000.00 sur le fond pour grands travaux (9282.230.04) afin de compenser les amortissements annuels.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Le président

  
Frédéric BRÜNDLER



La secrétaire

  
Francine MEDANA

Pully, le 30 avril 2025